



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE PIE XII
AU NOUVEL AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE PRÈS LE SAINT-SIÈGE,
S.E.M. MAXIMILIANO HENRÍQUEZ UREÑA***

Vendredi 11 juillet 1952

Monsieur l'Ambassadeur,

La présentation des Lettres, par lesquelles Son Excellence monsieur le Président de la République Dominicaine vous accrédite auprès de Nous comme Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Nous a causé l'agréable impression de ces rencontres dans lesquelles prédomine la note aimable de la cordialité.

C'est la conséquence naturelle d'une histoire de fécondes relations entre le pays qui donna origine au Siège Primatial des Indes, fameux par une culture où l'humain se fondait avec le religieux, et le Siège de Pierre ; relations qui ont trouvé une digne expression dans les paroles – si mesurées et si justes – de Votre Excellence, et spécialement dans votre affirmation que seul un sens spirituel de la vie pourra offrir au monde le bien-être et la paix.

Excellence, dans votre longue carrière d'universitaire et de publiciste; dans les nombreuses et délicates missions officielles que vous avez si brillamment accomplies, – parmi lesquelles Nous rappelons avec une affection particulière celle qui vous fit assister aux premières heures de Notre Pontificat –, dans les longues études et heures de réflexion, que supposent vos savantes et abondantes publications, vous aurez pu tout d'abord pénétrer du point de vue spéculatif, puis vérifier dans la pratique la véracité d'une semblable affirmation.

En effet aucune manifestation n'est aussi capable d'apporter la préoccupation à n'importe quel esprit serein et éclairé que ce désir d'éloigner de la vie des hommes et des peuples la véritable religion, comme si le progrès des nations et leur marche en avant exigeaient de commencer par se débarrasser d'un lest si incommode.

Il sera, au contraire, toujours certain que la vie des nations et le développement naturel et légitime de la société, de même que la félicité des individus, reposent principalement dans le respect des premiers principes, dans la reconnaissance des droits naturels et divins, dans la soumission aux lois justes. Et tout cela ne sera pas possible si l'on va chercher ces principes dans une philosophie, – désert stérile –, qui ignore les valeurs les plus fondamentales; ou si l'observation de la loi ne repose pas sur les exigences imprescriptibles de la conscience religieuse, avant même la pure crainte de la sanction humaine, car, ainsi que l'a écrit en une forme lapidaire votre premier gouverneur, le génial Christophe Colomb « il faut...regarder en tout le devoir de la conscience ; parce qu'il n'y a point d'autre bien sauf le service de Dieu; et parce que toutes les choses de ce monde ne sont rien, et l'autre est pour toujours » (Lettre à Barthélemy Colomb, février 1498, dans : Écrits de Christophe Colomb, ed. C. de Lollis, vol.I, Rome, 1899, pag.299).

Votre beau pays, Monsieur l'Ambassadeur, – dont l'histoire est intimement liée aux premiers pas de l'expansion culturelle et religieuse dans le nouveau monde et que Nous n'avons pas l'intention de rappeler à présent parce que Nous l'avons déjà fait d'autres fois – l'a compris parfaitement en ouvrant une ample marge à la bienfaisante influence de l'Église, surtout dans le domaine de l'éducation et sur le terrain social.

Les effets avantageux d'une attitude si raisonnable peuvent déjà se voir dans son relèvement actuel, qui est en train de placer son nom dans une position de plus en plus élevée et favorable.

Mais Nous sommes certain que ceux qui prudemment le gouvernement trouveront chaque jour des formules nouvelles pour protéger la sainteté et la pureté de ses foyers, pour faire que l'influence de l'enseignement religieux atteigne tous les degrés et tous les centres d'une manière effective et pour provoquer encore plus de vocations sacerdotales, en défendant en même temps contre les ennemis intérieurs et extérieurs, contre les fausses idéologies et les organisations dangereuses, le patrimoine spirituel d'un peuple qui, à juste titre, se glorifie d'une fidélité séculaire au Siège Apostolique.

La République Dominicaine, pour être singulière en tout, l'est jusqu'au point de vue géographique avec ses chaînes de montagnes et ses hauts sommets, que Nous Nous plaisons à considérer comme une facilité que vous offre la Providence pour vivre plus loin de la terre et plus près du ciel. Parmi ses monts et collines court, fraîche et vive, la plus incroyable abondance de cours d'eau et de ruisseaux, qui le fécondent jusque dans les plaines où ils débouchent en devenant d'importantes rivières ; et là encore Nous voulons voir la main de la Providence qui, par sa générosité divine, veut exciter et provoquer la vôtre.

Tout enfin semble coopérer à ce que l'on puisse reconnaître dans votre histoire une ligne centrale, que le Seigneur n'a pas permis qu'elle se brisât; Votre Excellence, Monsieur l'Ambassadeur, Nous sera témoin de ce que Nos plus fervents désirs et Nos plus ardentes prières sont pour que cette ligne se conserve et se consolide davantage chaque jour.

À cela, sans aucun doute, contribuera grandement la mission que Votre Excellence commence aujourd'hui sous de si heureux auspices et pour l'accomplissement de laquelle elle trouvera toujours auprès de Nous le plus large accueil et le plus bienveillant appui.

** L'Osservatore Romano. Édition hebdomadaire en langue française n.29 p.1, 4.*

Documents Pontificaux 1952, p.308-310.
